

Titre de séjour étranger - quitter ma formation Master

Par juliaandria77

Bonjour,

J'ai un titre de séjour étudiant.

Je suis inscrite sur l'année 2025-2026 à un cursus en alternance

N'ayant pas encore trouvé d'alternance, l'école m'invite soit à payer la scolarité (ce que je ne peux pas me permettre) soit à quitter le cursus.

Sachant que mon titre de séjour expire en Octobre 2026 : est-ce que j'aurai des problèmes au moment du renouvellement si je décide de passer une année blanche (en 2025-2026) et de me ré-inscrire dans une nouvelle école pour l'année scolaire 2026-2027 ? Dans cette optique, je passerai l'année 2025-2026 à préparer une certification en anglais (TOEIC, Linguaskills)

Autrement, quelles alternatives me suggérez vous ? Les inscriptions à l'université étant désormais closes.

Merci de vos réponses

Par Bazille

Bonjour,

Vous allez vivre comment pendant cette année blanche, avez vous les moyens de subvenir à vos besoins.

Par isernon

bonjour,

Le renouvellement d'un titre de séjour étudiant est soumis à plusieurs conditions, notamment:

- assiduité aux cours.
- résultats des examens.
- Justificatif de vos ressources

salutations